

BILAN D'ACTIVITÉ 2019



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

2019 a été marquée par deux évènements.

Le tribunal de Nancy a reçu, en avril, 259 dossiers du tribunal de Strasbourg, soit l'équivalent de 6,9 % des entrées ou de 16 % du stock constatés fin 2018. La part du stock ancien est ainsi passée de moins de 1 % à près de 7 %.

Après deux années de baisse, il a enregistré une forte hausse des entrées, dont le niveau est le plus élevé depuis 10 ans. Cette hausse touche notamment des procédures à délais de jugement contraints et brefs : le contentieux des étrangers, qui représente désormais 53 % des entrées, et les référés suspension (+ 14,5 %) et liberté (+34,5 %, double de la moyenne nationale). Dans ce contexte, le tribunal n'a pas à rougir de ses résultats.

La dégradation du taux de couverture résulte essentiellement de la priorité donnée au traitement des dossiers anciens, et notamment ceux de Strasbourg dont 80 % avaient vocation à atteindre une ancienneté de plus de 24 mois fin 2019. À cette date, le tribunal retrouve un stock de dossiers anciens inférieur à 3 %. Mécaniquement, les délais de jugement augmentent. Mais le délai global et le délai moyen constatés pour les affaires ordinaires restent inférieurs de 2 mois à la moyenne nationale et le délai moyen prévisible, inférieur de 1 mois et 10 jours, en Métropole. L'investissement remarquable de toute la communauté de travail, que je remercie, permet au tribunal d'aborder 2020, année électorale, dans les meilleures conditions possible.

Corinne LEDAMOISEL

3 769

affaires enregistrées
+ 9,8 %
par rapport à 2018

3 404

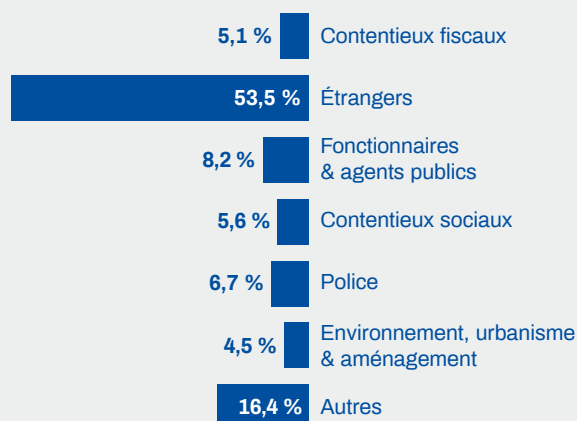
affaires jugées
- 4,4 %
par rapport à 2018

Délai prévisible moyen de jugement

8 mois

- 2,8 % entre 2009 et 2019

Répartition des affaires enregistrées en 2019 par type de contentieux



Nombre d'affaires en données nettes

